

Orléans, horizon 2010



PHOTO DANIEL GUY

Jean-Pierre Sueur Maire d'Orléans

20 février. Le Conseil Municipal vient d'adopter à une très forte majorité (cinquante-quatre voix pour, sur cinquante-cinq) le Schéma Directeur de l'agglomération. C'est un vote très important. Car le Schéma Directeur est un texte qui dessine l'avenir de notre agglomération pour les quinze ans qui viennent. Ce texte a été élaboré au cours des dernières années par les élus des vingt communes de l'agglomération. Il est actuellement soumis à la concertation. C'est ainsi que chaque Conseil Municipal est consulté, comme le sont les associations et comme le seront, en avril, tous les habitants de l'agglomération par le moyen d'expositions qui auront lieu dans toutes les mairies. J'avais souhaité, en ma qualité

de Président du Syndicat regroupant nos vingt communes, qu'après de longs mois de consultations et de travail, le texte fût arrêté pour le 31 décembre dernier. Le pari a été tenu.

Un autre pari a été tenu. Ce texte aurait pu n'être qu'un compromis laborieux entre nos vingt communes; il aurait pu n'être qu'un "plus petit commun dénominateur" entre les intérêts des uns et des autres. Ce n'est pas le cas. Ce texte dessine un avenir autour de projets très concrets. Ces projets concernent la qualité de la vie. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, nous prévoyons de créer, dans le prolongement de l'île Charlemagne, à Saint-Denis-en-Val, un "poumon vert" de cinquante hectares, réservé au sport, à la détente, aux loisirs, à la promenade. Chacun mesure combien une telle réalisation, qui multipliera par trois l'île Charlemagne, sera un atout extraordinaire pour notre agglomération dans les décennies à venir.

Ces projets concernent les emplois de demain. C'est ainsi que le Schéma Directeur organise des pôles de développement économique et tertiaire au Sud, au Nord-est, à l'Est et à l'Ouest de notre agglomération. Enfin, dans de nombreux domaines, ce texte a le mérite de se projeter dans le futur. Un futur que nous voulons le plus proche possible pour les nouveaux franchissements de la Loire sans lesquels nous serions menacés d'asphyxie, mais aussi l'arrivée du TGV aux Aubrais. Un futur qui sera marqué par de nouvelles formes de transports en commun (ainsi prévoyons-nous un tramway moderne qui relierait les Aubrais, le centre ville et La Source, puis l'Est et l'Ouest de notre agglomération), par un développement des secteurs piétonniers et par un réseau

complet de pistes cyclables au cœur de l'agglomération. Ce texte comprend bien d'autres aspects: un programme d'habitat équilibré entre les communes et les quartiers; un plan de protection des bords de Loire et des paysages ligériens; un plan de développement de l'Université et de la Recherche; une charte d'urbanisme commercial; une proposition de règlement détaillé sur la question, si importante, des limitations de constructibilité dans les zones inondables, selon la nature des risques encourus, etc.

S'il fallait résumer ce projet, je dirais qu'il s'attache à concilier le développement économique et la qualité de la vie et de l'environnement. L'expression "technopole nature" synthétise bien cette double ambition. Et c'est parce que ce projet est ambitieux, concret et précis qu'il permet de rassembler très largement les énergies autour de lui. C'est ce que je souhaitais et ce dont je me réjouis profondément.

Enfin, ce projet s'inscrit dans le débat sur l'aménagement du territoire. On ne luttera contre l'hypertrophie de la région Ile de France qu'en valorisant, au sein du Grand Bassin Parisien, des pôles d'équilibre appuyés sur de vraies villes qui, comme Orléans, ont leur force, leur personnalité, leur histoire. Tel est aussi l'enjeu du Schéma Directeur.

L'un de mes amis disait: *Il n'y a pas de territoire sans avenir; il n'y a pas de territoires sans projet.*

Nous avons, certes, encore du travail à faire. La concertation doit être menée à son terme. Mais il me paraît clair que notre agglomération est en train de se doter d'un projet, donc d'un avenir. Ce n'est pas le moindre de nos atouts dans le contexte actuel. ■